

# **Les informations utiles de l'Adc France avant l'achat sur un site internet :**

Avant d'effectuer un achat, nous vous donnons quelques conseils sur l'aspect technique d'internet et les précautions à prendre.

## **Le whois :**

Un site internet est composé de trois parties :

### **Le nom de domaine**

Il s'agit du nom. A titre d'exemple le nom de domaine de notre site [www.adcfrance.fr](http://www.adcfrance.fr) est adcfrance avec une extension en .fr. Il doit être obligatoirement être enregistré dans des bases publiques.

### **Le moteur :**

Il s'agit de l'outil qui va vous permettre de naviguer sur les pages du site. On peut déposer un nom de domaine mais ne pas l'activer. Par contre, si vous recevez un mail

avec ....@truc.fr, cela signifie que le moteur est en place.

### **Les pages :**

C'est le contenu du site.

## **Comment faire ce contrôle :**

Avant toute chose, il faut vérifier le whois. Il existe de nombreux sites qui proposent gratuitement cette démarche. Vous pouvez utiliser :

<https://research.domaintools.com/>

<http://www.whois-raynette.fr/>

<https://www.whois.com/>

Vous tapez dans la recherche le nom du site et de l'extension.

Lorsque vous avez la fiche d'identité du site qui s'affiche, vous devez regarder :

### **La date de création.**

Si le nom de domaine a trois mois d'existence et que vous avez des informations sur 10 ans d'existence, FUYEZ !

Si le registrant ( propriétaire du site ) est anonyme, PRUDENCE !

## **Les mentions légales :**

Toute proposition de vente est soumise à des obligations :

Vous devez trouver sur le site :

Les conditions générales de vente qu'il faut télécharger sur votre ordinateur. Elles sont modifiables à tout moment...

Vous devez avoir des mentions légales vérifiables et notamment le siret pour les entreprises françaises. Nous conseillons la plus grande prudence pour tout achat hors de l'UE.

L'absence de ces informations doit générer une seule approche : FUYEZ !

## **Nos conseils pratiques :**

### **Les extensions :**

Le fait que le site se termine par .fr ne veut pas dire qu'il est géré par une entreprise française. Il existe de nombreuses extensions comme par exemple .com, .org ou .net pour les plus connues.

### **Le fonctionnement du site :**

Le site n'a pas de téléphone ou d'adresse. Il est parfois mentionné un numéro de portable.

C'est une grave anomalie. Une vraie société a toujours une adresse vérifiable avec Google street.

<https://bit.ly/3wO6ZRQ>

Il est indiqué que le site est installé dans un pays étranger alors qu'il indique être 100 % français. C'est une anomalie.

Si la politique de retour des produits n'est pas indiqué, fuyez.

Si le site est basé dans un paradis fiscal, fuyez.

Nous avons constaté par des enquêtes très poussées que des escrocs africains avaient créé des sites multiples de produits de consommation.

### **Les produits :**

Il vous est proposé un produit avec une remise exceptionnelle. Prudence ! Tout a un prix et ne peut soldé avec des remises exceptionnelles. Il peut être intéressant d'aller voir ce que le site proposait avant le black friday avec le site <http://web.archive.org/>

Ce site archive les pages des sites existants. Il est gratuit.

### **La cohérence des informations :**

Vous avez découvert avec le whois que le site avait trois mois d'existence. Si, dans le « qui sommes nous », vous trouvez l'affirmation que le site a 10 ans d'existence et des milliers de clients, FUYEZ !

### **Les problèmes nés de la COVID 19**

Nous avons actuellement une situation de pénurie pour un certain nombre de produits. Parmi ceux-ci, les appareils utilisant des composants électroniques sont très impactés. Les sites de dropshipping peuvent être concernés.

### **Les forums :**

Ce n'est pas un gage à 100 % mais il faut le faire. Certains comme le site [signal-arnaques.com](http://signal-arnaques.com) donne des informations intéressantes.

Ces conseils sont simples et ne demandent pas beaucoup de temps. Si vous les suivez, vous allez éviter un grand nombre de propositions malhonnêtes.

Ils s'appuient sur notre expérience et sur l'évolution que nous constatons depuis 2017.